

Bulletin de Santé du Végétal

En Bref

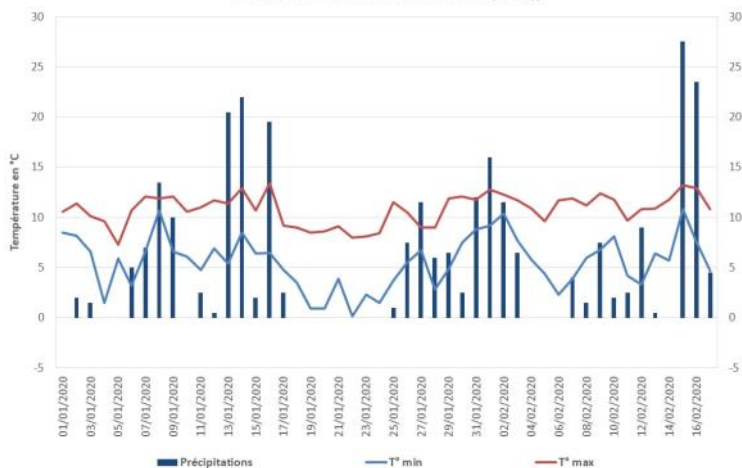
Colza	<p>Charançon de la tige du colza ●</p> <p>Placer les cuvettes jaunes à hauteur de végétation dans les parcelles et les relever hebdomadairement. Apporter une attention particulière à la reconnaissance des charançons piégés pour ne pas les confondre, le charançon de la tige du chou n'étant pas nuisible pour le colza.</p> <p>Conditions climatiques pour les prochains jours défavorables pour le déclenchement d'un vol massif. Maintenir la surveillance des parcelles.</p>
--------------	---

Infos utiles

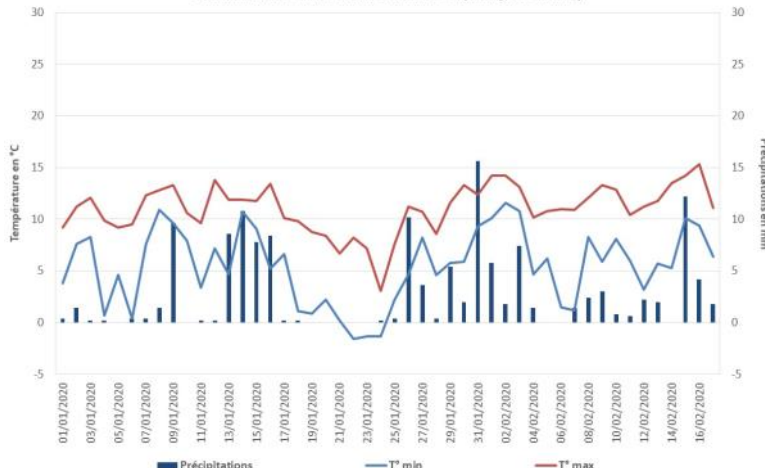
Zoom sur...	<ul style="list-style-type: none">● Le charançon de la tige du colza● Le charançon de la tige du chou● La mise en place de la cuvette jaune dans les parcelles de colza
--------------------	---

Météo

Données météo sur la station de Brest 29 (St Eloy)



Données météo sur la station de Rennes 35 (Thornigné-Fouillard)



Représentations graphiques indiquant la pluviométrie journalière (histogramme), les températures minimales (courbe bleue) et les températures maximales (courbe rouge) entre le 1er janvier et le 17 février 2020 pour les villes de Rennes (35) et Brest (29).

Source : Demeter

COLZA

30 parcelles suivies cette semaine (Côtes d'Armor : 9, Finistère : 6, Ille-et-Vilaine : 6, Morbihan : 9).

Stades

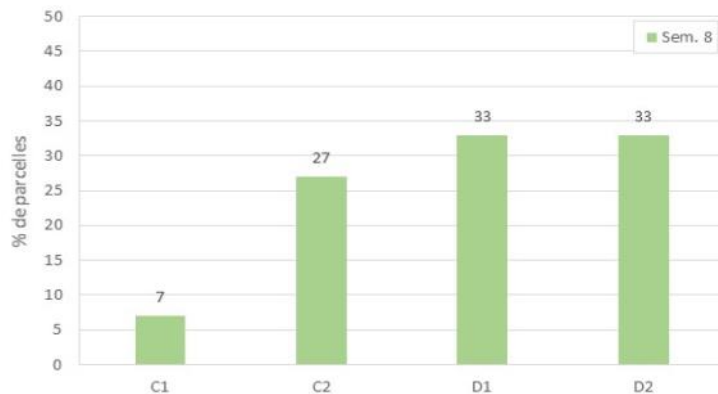
Stade moyen : D1 / D2

(D1 : Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales ;
D2 : inflorescence principale dégagée. Boutons accolés. Inflorescences secondaires visibles).

Stade minimum : C1 (reprise de végétation. Apparition de jeunes feuilles)

Stade maximum : D2 (inflorescence principale dégagée. Boutons accolés. Inflorescences secondaires visibles).

Pour la plupart des parcelles du réseau, la reprise de végétation est amorcée. Dans certaines parcelles, des zones d'hydromorphie sont présentes, se traduisant par une disparition des pieds de colza, un pourrissement des pieds ou un rougissement des feuilles. Il peut exister également une importante hétérogénéité au sein même des parcelles.



Répartition des parcelles suivies selon leur stade

Ravageurs

Charançon de la tige du colza

Observations issues des parcelles du réseau :

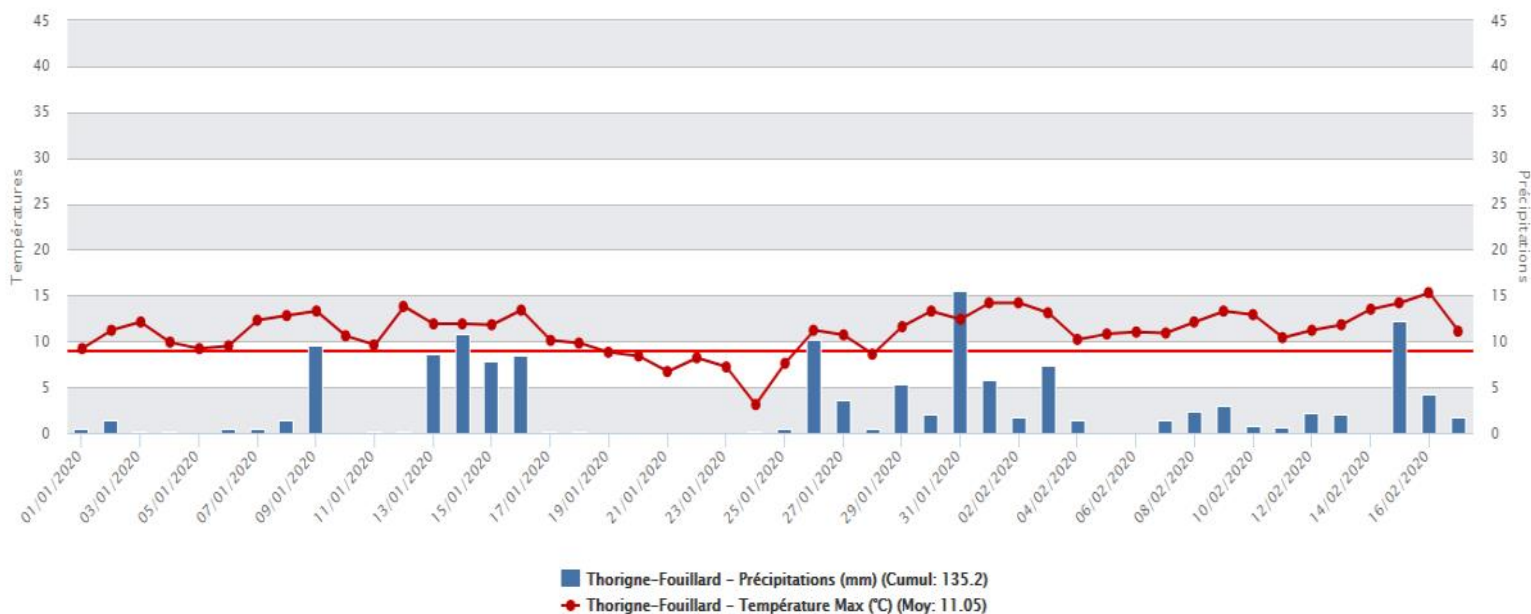
Résultats des piégeages : aucun piégeage enregistré pour cette semaine.

Période et seuil indicatif de risque :

De C2 (entre-nœuds visibles) à E (boutons séparés).

Le risque est avéré lorsque l'on conjugue la présence de tige tendre et la présence de femelles aptes à la ponte (condition liée aux températures : dans un contexte climatique normal, 8 à 10 jours après des arrivées significatives dans les parcelles).

Données météorologiques pour la station de Thorigné-Fouillard (dpt. 35) pour la période du 01/01/20 au 17/02/20 (source : Demeter)



© DEMETER

Les vols de charançons de la tige du colza débutent si plusieurs conditions sont réunies : journées sans vent, ensoleillées et des températures autour de 9 – 10 °C. Avant le 20 février, si ces conditions sont réunies 3 jours à suivre, les vols se déclenchent et après le 20 février, un seul jour suffit.

D'après le graphique de Thorigné-Fouillard ci-dessus, les vols n'ont pas encore débuté au vu des mauvaises conditions climatiques (vent et pluie) de ces dernières semaines.

Analyse de risque :

Les conditions climatiques de ces dernières semaines (vent, fréquentes précipitations) ont été défavorables pour déclencher un vol massif des charançons de la tige du colza. Aucun piégeage n'a été constaté cette semaine. Les parcelles sont dans la période de sensibilité. Les conditions météorologiques prévues pour les prochains jours (fréquentes précipitations) restent défavorables à un vol généralisé. Poursuivre la surveillance des parcelles. Le risque est **faible**.

Il est important de mettre en place une surveillance en installant une cuvette jaune dans les parcelles et en la relevant hebdomadairement.

Dans les parcelles suivies cette semaine, il n'a été également constaté **aucun charançon de la tige du chou**.

Ce charançon n'est pas nuisible pour la culture.

Il est donc important de bien différencier les deux charançons (cf. ci-dessous).

Importance de reconnaître le charançon de la tige du colza et de le différencier du charançon de la tige du chou

Les premiers ravageurs à apparaître dans les parcelles de colza au printemps sont des charançons : le charançon de la tige du colza et le charançon de la tige du chou. (cf. photos ci-dessous)

La différenciation entre ces deux espèces de charançon est indispensable car le charançon de la tige du chou, **considéré comme non nuisible pour le colza**, accompagne souvent le charançon de la tige du colza dans les cuvettes.

Il est essentiel de faire attention à bien identifier les individus présents pour ne pas les confondre.

Pour cela, il est nécessaire de mettre en place une cuvette jaune (outil indispensable pour piéger ces insectes) mais également de les laisser sécher pour bien apprécier les différences de couleur entre les deux espèces car mouillés, les charançons semblent noirs tous les deux.

Charançon de la tige du colza
Source : Terres Inovia



Charançon de la tige du chou
Source : Terres Inovia



Attention à bien différencier le charançon de la tige du colza (bout des pattes noirs) et le charançon de la tige du chou (bout des pattes rouges). Ce dernier est très fréquent dans les parcelles en Bretagne.

Autres signalements

- ⇒ **Larves d'altises d'hiver (grosse altise)** : des larves ont été signalées dans 6 parcelles avec en moyenne 11% des plantes avec présence de larve. Aucune parcelle n'a atteint le seuil de nuisibilité (70% des plantes avec au moins 1 larve).
- ⇒ **Charançon gallicole** : une attaque (90% des pieds touchés) a été vue dans une parcelle située dans les Côtes d'Armor (Tréguidel). Les dégâts occasionnés par cet insecte sont l'apparition de galles sphériques sur le pivot. Ces attaques sont considérées comme peu préjudiciables pour la culture.
- ⇒ **Hernie du chou** : un cas a été signalé cette semaine dans une parcelle localisée dans les Côtes d'Armor (Plaine-Haute). Les symptômes sont des galles sur les racines, un développement ralenti des plantes et une nécrose des racines provoquant des défauts d'alimentation. Hors réseau, un autre cas a également été signalé dans une parcelle située dans les Côtes d'Armor (Jugon Les Lacs).
- ⇒ **Cylindrosporiose** : cette maladie a été signalée dans deux parcelles dans le Finistère (Bannalec) et dans le Morbihan (Ploërmel) avec en moyenne 8% des plantes touchées.

ZOOM SUR ...

Charançon de la tige du colza

Description :

C'est le plus gros charançon (3 à 4 mm) nuisible sur le colza. Il est de couleur gris cendré, de forme ovale et le bout des pattes est noir.

Facteurs favorables à son activité :

Les conditions favorables aux vols sont une température maximale journalière supérieure à 9°C, des précipitations nulles et absence de vent. Avant le 20 février, les vols sont possibles si ces conditions sont réunies trois jours de suite et après le 20 février, si les conditions sont réunies un seul jour. Les vols seront massifs si le réchauffement est net et plus échelonnés si le réchauffement est incertain.

Dégâts :

Les dégâts sont dus aux pontes dans les tiges. Ces œufs présents dans les tiges provoquent un renflement, une déformation voire un éclatement longitudinal.

Cet insecte est historiquement peu présent en Bretagne. Ces dernières années, il a surtout été observé dans le quart sud est de l'Ille-et-Vilaine.

Méthode de surveillance :

La cuvette jaune est l'outil indispensable pour détecter l'arrivée des charançons dans les parcelles car l'observation sur les plants est difficile. Le fond de la cuvette doit toujours être au niveau supérieur de la végétation.



Charançon de la tige du colza
Source : Terres Inovia

Charançon de la tige du chou

Description :

Ce charançon est plus petit (3 mm). Il est de couleur noir avec une pilosité rousse très importante. Une tache blanchâtre est visible à l'œil nu sur l'abdomen quand l'insecte est sec. L'extrémité des pattes est rousse.

Facteurs favorables à son activité :

Les conditions favorables aux vols sont une température supérieure à 12°C et un temps calme.

Dégâts :

Les dégâts liés aux adultes sont insignifiants. Le colza peut supporter une population importante de larves.

Cet insecte est très fréquent en Bretagne.

Méthode de surveillance :

Piégeage en cuvette jaune. Le fond de la cuvette doit toujours être au niveau supérieur de la végétation.

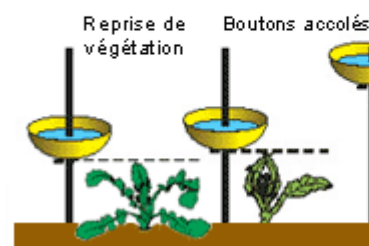


Charançon de la tige du
chou
Source : Terres Inovia

Mise en place de la cuvette jaune dans les parcelles de colza

(cf. schéma ci-contre)

- Placer la cuvette dans les parcelles de colza à 10 m de la bordure.
- La remplir d'eau associée à un mouillant (type liquide vaisselle) pour faciliter les captures.
- Fixer la cuvette sur un piquet d'une hauteur de 1.5 à 2 m pour que la hauteur soit facilement réglable.
- Remonter la cuvette en cours de culture afin que le fond de la cuvette soit toujours positionné au-dessus de la végétation.



Pose de la cuvette jaune
Source : Terres Inovia

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :

Agrial, Agriculteurs, Agritech Service, Arvalis-Institut du Végétal, CLAL St Yvi, CRAB, CECAB, Coop de Broons, Coopérative Garun - La Paysanne, Coopérative Le Gouessant, D2n, Eilyps, Fdceta 35, Fredon Bretagne, GN Solutions, Gruel Fayer, Le Gall Corre, Lycée de Bréhoulou, Lycée La Touche, SAS Jégouzo.

Direction de Publication

Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne
ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES
Contact : Louis LE ROUX
Animateur inter-filières
Tél : 02 98 88 97 71

Rédigé par :

FREDON Bretagne
5, Rue A. de St Exupéry
35235 THORIGNE FOUILLARD
Contact : Nathalie SAULAIS
Animatrice Grandes Cultures
Tél : 02 23 21 21 17

Comité de Relecture :

Arvalis-Institut du Végétal, Chambres d'Agriculture de Bretagne, Coop de France Ouest, Réseau IMPAACT pour Négoce Ouest, DRAAF-SRAL, Terres Inovia

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollu-

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.